



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

Compte-rendu des décisions prises par délégation du Conseil municipal

DE20160517_46	Conseil municipal du 17 mai 2016
Rapporteur : Xavier BONNEFONT	Télétransmise à la Préfecture le 20 MAI 2016 Affichée le 19 mai 2016

L'an deux mille seize, le dix sept mai à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 4 mai 2016

Membres présents :

M. BONNEFONT, Mme GARCIA, M. YOU, M. VERGNAUD, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, Mme DUBOIS, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. CHUPIN, Mme LAÏRI, M. BOUAZZA, M. PAIN, Mme RICCI, Mme PEREZ, Mme COUTANT, M. SARDIN

Ont donné procuration :

- M. CAZENAVE à M. MONIER
- M. DEBROSSE à M. BOURGOIN
- Mme SERRALHEIRO à M. GUITTON
- M. JUIN à M. VERGNAUD
- M. BOUCHAUD à M. SARDIN
- M. LAVAUD à Mme PEREZ

Président de séance : M. Xavier BONNEFONT

Secrétaire de séance : M. Pascal MONIER

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice)
Général(e)
Adjoint(e)

Arnaud LATOUR
Directeur Général Adjoint

D I V E R S

Compte-rendu des décisions prises par délégation du Conseil municipal

Assemblées et Contrôle de légalité id : 1396	Conseil municipal 17 mai 2016	46
--	----------------------------------	----

Rapporteur : Xavier BONNEFONT

M. LE MAIRE : Conformément aux dispositions des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous rends compte des décisions prises par application des délégations accordées au Maire par délibération du 14 avril 2014. Dans ce cadre, les décisions par délégation suivantes ont été prises entre le 22 mars et le 10 mai 2016 et des marchés suivant liste annexée ont été signés entre le 25 mars et le 19 avril 2016.

Vous trouverez également ci-annexée la liste des indemnités de sinistres réglées à la Ville afférentes aux contrats d'assurance qu'elle a souscrits.

Date	N°	Libellés
22 mars 2016	17	Renouvellement d'adhésion à la fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (832 €)
24 mars 2016	18	Avenant 1 à la convention du 1 ^{er} avril 2015 entre GrandAngoulême et la commune pour la mise à disposition des locaux 8 rue du Père Wresinski à Angoulême (prolongation jusqu'au 31/12/16)
24 mars 2016	19	Paiement de frais et honoraires d'avocat à la SCP d'Avocats SEBAN et Associés – Affaire Ville d'Angoulême / DEXIA (4320 € TTC)
24 mars 2016	20	Paiement de frais et honoraires d'avocat à Franck LAFON – Affaire Ville d'Angoulême / DEXIA – Cour d'Appel de Versailles (720 € TTC)
30 mars 2016	21	Convention d'occupation temporaire du domaine public entre la commune d'Angoulême et le centre social CAJ Grand Font – Mise à disposition provisoire d'un cabanon et d'un emplacement situés sur la parcelle AX 412 – 71 avenue De Lattre de Tassigny à titre gratuit
30 mars 2016	22	Vente de produits par la boutique du Musée d'Angoulême et du Musée du papier – Fixation des tarifs (1€ et 20€)
1 avril 2016	23	Paiement de frais et honoraires d'avocat à la SCP d'Avocats CGCB et Associés – Affaire Ville d'Angoulême / SCI 52 avenue Gambetta (CAA de Bordeaux – contentieux

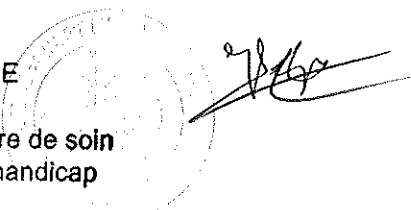
Date	N°	Libellés
		indemnitaire) (600€ TTC)
1 avril 2016	24	Paiement de frais et honoraires d'avocat à la SCP d'Avocats SEBAN et Associés – Affaire Ville d'Angoulême / DEXIA (540€ TTC)
18 avril 2016	25	Avenant à convention GrandAngoulême / commune d'Angoulême Mise à disposition de locaux dans le bâtiment Le Corsaire à titre gratuit
18 avril 2016	26	Service Petite Enfance - Régie de recettes et d'avances – Modification (nouvelle sous-régie, fonds de caisse)
18 avril 2016	27	Service Petite Enfance - Création d'une sous-régie de recettes – Direction Petite Enfance Education – rue de Saintes
20 avril 2016	28	Convention de rétrocession au cimetière de Bardines – Concession 17820 au nom de Rousset (250,30€)
26 avril 2016	29	Paiement de frais et honoraires d'avocat à Mtre Changeur – Protection fonctionnelle d'agents municipaux (1400 € TTC)
28 avril 2016	30	Paiement de frais et honoraires d'avocats à l'AARPI d'avocats Drouineau-Cosset-Bacle et associés – Affaire Ville d'Angoulême/M. Robichon (pré-contentieux indemnitaire) (468 € TTC)
29 avril 2016	31	Convention de rétrocession au cimetière des Trois Chênes n° 4959 au nom de Baudry (415,87 €)
4 mai 2016	32	Paiement de frais et honoraires d'avocat à la SCP d'avocats SEBAN et associés- Affaire ville d'Angoulême/ Dexia (540€TTC)
10 mai 2016	33	Renouvellement d'adhésion à l'association Nos Quartiers Ont Des Talents (5382 €)

Il vous est proposé de prendre acte de ces décisions.

Le Conseil municipal prend acte.

Fait et délibéré au Conseil Municipal
ledit jour
17 mai 2016
Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint

Pour le Maire,
Isabelle LAGRANGE
Adjointe déléguée
Santé - organisation de l'offre de soin
Personne en situation de handicap



Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal administratif de Poitiers peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération du Conseil municipal pendant un délai de 2 mois commençant à courir à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale,
- 2 mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale.